

Objet : Action Tourisme

La Charte de Développement indique qu'une des vocations du Pays est de contribuer au développement touristique du territoire, par le soutien aux deux destinations touristiques «Haut Languedoc» et «Destination Vignobles».

Le Contrat de Pays prévoit les actions suivantes :

- schéma global d'organisation touristique de l'offre d'hébergements touristiques,
- schéma de structuration de l'offre d'information touristique : organisation de l'offre touristique, mise en réseau de l'information touristique via les Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative,
- qualification des acteurs du tourisme rural,
- communication touristique, par destination : édition de guides de découverte, dépliants...

1 – Schéma d'organisation de l'offre d'hébergements touristiques

La densité et la qualité de l'offre d'hébergements touristiques, dans le territoire du Pays, ne correspondent pas ou plus à la demande d'hébergements touristiques. A partir d'un état de l'existant, qui sera réalisé en interne, un schéma global d'organisation touristique incluant des préconisations de création et de requalification, par type d'hébergements touristique, sera mené.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'élève à 40.000 €, pour lequel les co-financements suivants pourraient être sollicités :

- Conseil Régional 13.000 €
 - Europe (Leader +) 10.000 €
- l'autofinancement étant de 12.000 €.

2 – Schéma global de l'organisation de l'offre touristique

Cette étude-action vise à optimiser, à l'échelle du Pays, l'organisation de l'offre d'information touristique via les offices de tourisme et syndicats d'initiative, par leur développement en réseau.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'élève à 25.102 €, pour lequel les co-financements suivants pourraient être sollicités :

- Conseil Général 4.132 €
 - Europe (Leader +) 15.970 €
- l'autofinancement étant de 5.000 €.

3 – Qualification de l'offre touristique

Le Pays met en place, dans le cadre de la Mission Tourisme, une démarche de conseil et d'assistance technique à la qualification de l'offre touristique : diagnostic individualisé des prestataires, formation-action à l'accueil, mise en réseau des prestataires. Trois qualitiens sont ainsi à l'œuvre sur les deux destinations touristiques, l'action menée sur le Haut Languedoc étant conduite en partenariat avec le PNR.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'élève à 40.000 €, pour lequel les co-financements suivants pourraient être sollicités :

- Europe (Leader +) 20.000 €
 - Conseil Régional 12.000 €
- l'autofinancement étant de 8.000 €.

4 – Editions touristiques

Le Pays assure la promotion des deux destinations touristiques, sous forme de divers documents de communication touristique, par destination : édition de guides de découverte, dépliants, posters, cartes touristiques, ...

Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'élève à 90.000 €, pour lequel les co-financements suivants pourraient être sollicités :

- Europe (Leader +) 27.000 €
 - Conseil Régional 20.000 €
 - Conseil Général 25.000 €
- l'autofinancement étant de 18.000 €.

Monsieur le Président demande de se prononcer sur le principe de la maîtrise d'ouvrage de ces opérations par le Syndicat Mixte.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le principe de la maîtrise d'ouvrage de ces opérations par le Syndicat Mixte, l'autorise à déposer des dossiers de demande de subvention auprès des organismes co-financeurs, selon le tableau récapitulatif ci-dessous et à signer tous les documents relatifs à l'exécution de ces décisions.

	Total	Europe	Région	Département	Autofin.
Schéma hébergements	35.000	10.000	13.000		12.000
Organisation de l'offre	25.102	15.970		4.132	5.000
Qualification des prestataires	40.000	20.000	12.000		8.000
Communication touristique	90.000	27.000	20.000	25.000	18.000
TOTAL	190.102	72.970	45.000	29.132	43.000

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Béziers, le 06 avril 2006.

Le Président
Francis BOUTES

Reçu en Sous-Préfecture De Béziers Le 24 avril 2006
